

Assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Piedmont tenue le 22 avril 2009 à 19h00, en la salle de l'Hôtel de ville, sous la présidence de monsieur le Maire, Clément Cardin, et à laquelle étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers suivants : Normand Durand, Claude Brunet, Gilles Dazé, Claudette Laflamme et Ann Marie Colizza.

Était absente : Mme Lyne Picard.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Constatation du quorum et acceptation de l'ordre du jour;
2. Résolution pour ajouter l'article 3 « B » au règlement 774-01-09 : « Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, la Conseil est autorisé à emprunter une somme de 350 685 \$ sur une période de 15 ans ;
3. Résolution pour autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer la convention collective du 30 avril 2008 au 30 avril 2011;
4. Dépôt des états financiers consolidés au 31 décembre 2008 et résolution pour accepter lesdits états financiers ;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

8933-0409

**Acceptation de l'ordre du jour**

**ATTENDU** que les membres du conseil affirment que l'avis de convocation a été livré conformément à la loi et constatent qu'il y a quorum;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Normand Durand, appuyé par Monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

8934-0409

**Modification de l'article 4 du règlement 774-08**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piedmont a adopté un règlement portant le numéro 774-08;

**ATTENDU QUE** ledit règlement a été approuvé comme suit :

Conseil municipal :	2 juin 2008
Électeurs :	19 juin 2008

Ministère des affaires municipales  
et des régions

15 août 2008

**ATTENDU QUE** les travaux pour l'installation de l'égout sanitaire chemin du Bois ont été abandonnés dû à la présence de roc, ce qui aurait occasionné des coûts exorbitants pour les usagers;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier, entre autres, l'article 4 dudit règlement 774-08;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu unanimement qu'un article portant le numéro « 3B » soit ajouté au règlement 774-01-09, lequel article modifie l'article 4 du règlement 774-08.

Ledit article se lit comme suit :

« Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 350 685,00 \$ sur une période de quinze (15) ans. »

#### **ADOPTÉE**

8935-0409

#### **Autorisation pour la signature de la convention collective**

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que Monsieur le maire et le Secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité la convention collective avec le syndicat des travailleurs et travailleuses de la Municipalité de Piedmont – CSN – pour la période couvrant du 30 avril 2008 au 30 avril 2011.

#### **ADOPTÉE**

8936-0409

#### **Dépôt des états financiers au 31 décembre 2008**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe, soit M. Yves DeCarufel, C.G.A. Inc., sur les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2008.

#### **ADOPTÉE**

#### **Période de questions**

***Mme Louise Guertin demande si elle peut avoir une copie des états financiers.***

M. le maire l'informe que le secrétaire-trésorier lui en remettra une copie à la fin de l'assemblée.

***Mme Guertin demande aussi si avec le rapport financier il y a les commentaires et les remarques du vérificateur.***

M. le maire l'informe que le document sera déposé la semaine prochaine seulement.

**Levée de l'assemblée**

8937-0409

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par Monsieur Normand Durand, appuyé par Monsieur Claude Brunet et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

**ADOPTÉE**

---

**CLÉMENT CARDIN,**  
Maire

---

**GILBERT AUBIN,**  
Secrétaire-trésorier

